

Source :

<http://www.sortirdunucleaire.org/France-Golfech-arret-automatique-du-reacteur-fuite-de-liquide-frigorigene-4-evenements-declares-en-juillet>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Golfech : arrêt automatique du réacteur, fuite de liquide frigorigène...4 évènements déclarés en juillet**

25 août 2017

France : Golfech : arrêt automatique du réacteur, fuite de liquide frigorigène...4 évènements déclarés en juillet

On apprend le 25 août 2017 par la publication du mensuel de la centrale que 4 évènements significatifs ont été déclarés par l'exploitant au cours du mois de juillet. Dont le démarrage par erreur du système de sauvegarde du réacteur 2, un arrêt automatique du réacteur 1 avec déclenchement de la turbine et la fuite de près de 170 kg de liquide frigorigène qui a pour conséquence l'émission de gaz à effet de serre.

Ce que dit EDF :

Le 25/08/17

Branché sur Golfech - n°19 Août 2017

Le 03/07, la Direction de la centrale de Golfech a déclaré un évènement significatif sûreté de niveau 0 à l'Autorité de sûreté nucléaire. En effet, le 30/06, pendant la réalisation d'un essai périodique se déroulant sur un diesel de l'unité de production n° 2, l'alimentation du tableau électrique testé ne s'est pas fermée comme prévu. **Cette action a généré le démarrage d'un autre diesel et la mise en service des pompes de secours d'alimentation en eau des générateurs de vapeur.** Le démarrage d'un système de sauvegarde est redevable d'un déclaratif. La fermeture a duré 10 secondes. Le dépannage a été réalisé sous 1h30. Cet incident n'a eu aucun impact sur la sûreté des installations.

Le 03/07, la Direction de la centrale de Golfech a déclaré un évènement significatif sûreté de niveau 0 à l'Autorité de sûreté nucléaire. En effet, le 01/07, **lors de la mise à l'arrêt programmée de l'unité de production n° 1, il y a eu un arrêt automatique du réacteur (AAR) avec un déclenchement de la turbine.** Les équipes d'exploitation avaient préalablement identifié ce

dysfonctionnement suite à des retours d'expérience récents. Cet événement a été géré conformément aux procédures d'exploitation. Après diagnostic, le **transformateur de soutirage a été remis en service au bout de trente minutes** et durant ces trente minutes les tableaux électriques de puissance ont toujours été alimentés par le transformateur auxiliaire. Tout arrêt automatique est redevable d'un déclaratif. Cet incident n'a eu aucun impact sur la sûreté des installations. La mise à l'arrêt du réacteur 1 pour rechargement et maintenance se poursuit normalement.

Le 26/07, la Direction de la centrale de Golfech a déclaré un événement significatif sûreté de niveau 0 à l'Autorité de sûreté nucléaire. En effet, dans le cadre de la réalisation d'un essai périodique visant à tester la manœuvrabilité d'un robinet d'arrêt vapeur sur l'unité de production n°2 au mois de mai, **une panne sur le circuit ne permettait pas de tester le critère de manœuvrabilité avec le mode opératoire conforme à la règle d'essai**. La panne n'étant réparable que sur un réacteur en arrêt pour maintenance, **une autre procédure a été mise en place pour tester la manœuvrabilité du robinet**. Celle-ci a été **validée par le service d'ingénierie nationale après sa réalisation**. Comme elle n'a pas été validée avant la réalisation de l'essai, un événement significatif sûreté doit être déclaré. Le robinet d'arrêt vapeur concerné n'a jamais été indisponible. Cet incident n'a eu aucun impact sur la sûreté des installations.

Le 12/07, la Direction de la centrale de Golfech a déclaré un événement significatif environnement à l'Autorité de sûreté nucléaire. Cet événement fait suite à l'**émission de 169,3 kg de fluide frigorigène HCFC [1]** observée sur un **groupe froid situé dans le bâtiment électrique de l'unité de production n°1**. En effet, le 07/07, le groupe froid s'est arrêté du fait d'une baisse de pression dans le circuit suite une perte de fluide frigorigène. Le circuit a immédiatement été isolé, et la charge de fluide restante a été récupérée. La réparation a été effectuée. Le dernier contrôle d'étanchéité datait du 24 mars 2017, il était conforme et ne faisait état d'aucune fuite. Cet événement n'a aucun impact sur la couche d'ozone.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/centrale-nucleaire-de-golfech/actualites/le-nouveau-numero-de-branche-sur-golfech-vient-de-sortir>

https://www.edf.fr/sites/default/files/contrib/groupe-edf/producteur-industriel/carte-des-implantations/centrale-golfech/surete-et-environnement/bsg_aout2017.pdf

Notes

[1] hydrochlorofluorocarbures